

# Charte des transports scolaires

## Pour du transport scolaire en toute sécurité ....

Afin de pouvoir garantir une sécurité lors des transports scolaires, certaines règles doivent absolument être appliquées.

HelvéCie s'engage ainsi que ses conducteurs et conductrices à :

- Accueillir les enfants et utiliser la tablette pour déterminer la présence ou l'absence d'un élève, prendre en charge un enfant même si celui-ci n'apparaît pas dans leur liste afin de ne jamais laisser un élève seul à un arrêt
- Sensibiliser et faire appliquer les règles à respecter durant les trajets pour la sécurité de tous
- Avoir un comportement adéquat et respectueux à l'égard des parents, des élèves et des écoles
- Communiquer sans crier, instaurer un climat de confiance réciproque avec les enfants
- Vérifier systématiquement le port de la ceinture à bord de son bus avant chaque départ
- Informer immédiatement le service exploitation HelvéCie lors d'un problème survenu dans un bus
- Scanner le « QR code » après chaque tournée à l'intérieur du bus pour s'assurer qu'aucun enfant ou objet ne soit resté dans le véhicule.

Nous demandons aux élèves de :

- Respecter le conducteur et les autres élèves
- Appliquer les règles de sécurité à bord et pendant les trajets scolaires, ne pas crier, aucune violence verbale et physique n'est admise lors des transports
- Attendre à l'arrêt du bus avec une distance de sécurité d'au moins 1 mètre
- Ne pas bousculer ses camarades lors de la montée et de la descente du bus
- Respecter l'obligation du port de la ceinture de sécurité dès la montée dans le véhicule et attendre l'arrêt complet avant de se détacher
- Ne pas détériorer de façon volontaire l'intérieur des bus, les détériorations constatées et avérées seront à la charge de la famille
- L'utilisation du téléphone portable ou de la tablette durant les trajets n'est pas autorisée

Nous sollicitons les parents et les sensibilisons à :

- Communiquer avec le transporteur, au moyen de l'adresse email et de la hotline mises à leur disposition : [arpeje@helvecie.ch](mailto:arpeje@helvecie.ch) / hotline téléphonique : 079 581 22 39.
- Joindre HelvéCie et/ou l'arpeje pour toutes réclamations liées au transport scolaire, cela afin de garantir la sécurité et le respect de tous.
- Se déplacer pour un entretien auprès du transporteur et de l'arpeje, la direction des écoles peut être invitée au besoin, si leur enfant se livre à des actes de nature à mettre en danger les personnes utilisant les transports scolaires, ou s'il adopte un comportement inadéquat lors du transport.

En cas d'indiscipline, ou de manquement grave à la sécurité, un avertissement pourra être rédigé par le conducteur et transmis à l'ARPEJE ainsi qu'aux parents de l'élève avec copie à la direction des écoles. Des actes répétés pourraient entraîner une exclusion du transport sur une période définie par l'arpeje.

En cas de harcèlement physique ou verbal une adresse email unique est mise à votre disposition par l'établissement scolaire : [stopintimidation@vd.ch](mailto:stopintimidation@vd.ch).

Cette chartre est fournie à titre informatif et envoyée à tous les parents lors de la prochaine rentrée scolaire en accompagnement de l'horaire personnalisé de leur enfant.



Samir PLISSON

Responsable des Opérations VD/FR